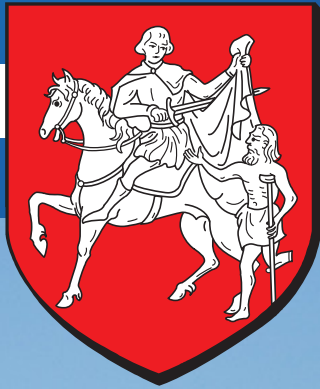


ROTTELSHEIM

DÉCEMBRE

2021



BULLETIN COMMUNAL



Accueil du public :

Lundi de 17h30 à 19h30
Vendredi de 9h30 à 12h00

Nos coordonnées :

mairie@rottelsheim.fr
Tél. : 03 88 68 31 34
Tél. Maire : 06 65 67 85 87
clement.metz@rottelsheim.fr
Site internet : www.rottelsheim.fr
Facebook : Commune de Rottelsheim

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	<i>par Clément METZ</i>	p. 3
VIE COMMUNALE		
Fête des Aînés	<i>par J.-F. BOURGEOIS et P.-N. JOVER</i>	p. 4
CME : Conseil Municipal des Jeunes	<i>par Clément METZ</i>	p. 5
Commémoration du 11 novembre	<i>par Jean-François BOURGEOIS</i>	p. 5
Réception des nouveaux arrivants	<i>par Jean-François BOURGEOIS</i>	p. 6
Concours de décoration de Noël	<i>par Clément METZ</i>	p. 6
Travaux d'entretien et espaces verts	<i>par Pierre-Nicolas JOVER</i>	p. 7
Halloween	<i>par Pierre-Nicolas JOVER</i>	p. 7
Mise en place des nouvelles déco de Noël	<i>par Pierre-Nicolas JOVER</i>	p. 7
État civil	<i>par Elisabeth RAOULT</i>	p. 8
Anniversaire M. Fortmann	<i>par Clément METZ</i>	p. 8
VIE INTERCOMMUNALE		
Retour sur l'année 2021	<i>par la CAH</i>	p. 9
VIE SCOLAIRE		
Rentrée des classes à l'école primaire Les Vergers	<i>par Pierre-Nicolas JOVER</i>	p. 10
Animation semaine du goût	<i>par Victor, Élise et P.-N. JOVER</i>	p. 11
Périscolaire Les Vergers	<i>par Valérie PAUL</i>	p. 12
VIE PRATIQUE		
Ordures ménagères - collecte des encombrants	<i>par Elisabeth RAOULT</i>	p.13
Nouveau service pour lutter contre la fracture numérique	<i>par Elisabeth RAOULT</i>	p. 13
Vigilance cambriolage	<i>par Clément METZ</i>	p. 13
RÉTROSPECTIVE		
L'année 2021 en photo	<i>par Elisabeth RAOULT</i>	p. 14
VIE PAROISSIALE		
Le mot du Curé	<i>par le Curé Philippe BURGUY</i>	p. 16
Conseil de Fabrique de Rottelsheim	<i>par Monique, Micheline et Virginie</i>	p. 16
URBANISME - VOIRIE		
Contenu d'un dossier de permis de construire (PCMI)	<i>par l'ATIP - E. RAOULT</i>	p. 18
Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)	<i>par Clément METZ</i>	p. 19
Dématérialisation de la SVE des ADS	<i>par l'ATIP - E. RAOULT</i>	p. 19
VIE ASSOCIATIVE		
ACOKR	<i>par Francis STEINMETZ</i>	p.20
Regards sur Rottelsheim	<i>par Étienne VOLTZ</i>	p.20
ASCKR	<i>par le président de l'ASCKR</i>	p.21
BCKR	<i>par Yves pour le Comité</i>	p.22
Burkina Brunne : Source de solidarité	<i>par A.-C. VOGEL et M. VOLTZ</i>	p.23
Kaffekranzel	<i>par Muriel HOFFMANN</i>	p.24
ENVIRONNEMENT		
Peut-on brûler ses déchets verts librement dans son jardin ?	<i>par Jean-François BOURGEOIS</i>	p.24
PORTRAIT		
Coup de projecteur sur : Alex ZINSIUS	<i>par Pierre-Nicolas JOVER</i>	p.25
VOEUX		
Vos conseillers d'Alsace à votre écoute	<i>par le député Vincent THIÉBAUT</i>	p.26
	<i>par Christiane WOLFHUGEL et E. WOLF</i>	p.26
DATES À RETENIR	<i>par Elisabeth RAOULT</i>	p.27



Les articles signés et opinions émises dans le bulletin n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Préparation : Elisabeth RAOULT

Mise en page et impression : SOSTRALIB

Dépôt légal : décembre 2021

**Photo de couverture :
Pierre-Nicolas JOVER**

**Responsable de publication :
Clément METZ, Maire de Rottelsheim
7, rue de l'École 67170 ROTTELSHEIM**



Les deux années qui viennent de s'écouler ont été marquées par l'incertitude et le doute. Mais au-delà de ces difficultés, les hommes et femmes ont pu montrer leur solidarité et leur capacité de résilience. La cinquième vague est là, un nouveau variant aussi, à nous tous, une fois de plus d'être fraternels et dans l'entraide pour dépasser cette épreuve.

L'enseignement de la citoyenneté est une valeur qui me tient à cœur. Le 11 novembre 2021, avec nos amis de Kriegsheim, nous avons rendu hommage à nos anciens combattants. Cette année nous avons eu une pensée toute particulière pour Hubert Germain, dernier rescapé des compagnons de la libération, décédé le 12 octobre à l'âge de 101 ans.

Comme je l'avais déjà annoncé, nous allons mettre en place un conseil municipal des jeunes dès le premier trimestre 2022. Un formulaire d'inscription pour être volontaire figure dans ce journal. L'expression de nos plus jeunes nous permettra de donner une direction nouvelle à l'action de notre conseil municipal.

Côté urbanisme, vous pourrez lire avec attention l'article qui évoque la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui a vocation à devenir un PLU intercommunal (PLUi). Ce chantier déjà en cours de réflexion sera terminé dans 3 ans. D'ores et déjà, nous devons réfléchir à une forte diminution de vos terrains identifiés comme étant à bâtir dans les années à venir.

Malgré la COVID, la vie associative, les rencontres, les animations ont pu reprendre. Ainsi, c'est avec une grande joie que nous avons pu rassembler nos aînés autour d'un bon repas servi au restaurant Im Buerehoft. La cinquième vague est là, le variant omicron aussi. Nous souhaitons renouer avec la tradition de la fête des aînés. Pour cela nous avons déjà réservé une date : le dimanche 23 janvier. En fonction des restrictions sanitaires nous maintiendrons ou déplacerons cet événement. Mais c'est aussi le sport qui a repris (basket, badminton etc.), les rencontres du Kaffekranzel, etc. Que tous les bénévoles de nos différentes associations soient remerciés très chaleureusement.

En cette fin d'année nous allons organiser notre premier concours de maisons et balcons décorés aux couleurs de Noël. Vous trouverez plus d'information sur ce sujet dans l'article dédié à cette thématique dans ce journal. Je compte d'ores et déjà sur votre présence le mercredi 29 décembre.

A chaque édition du journal communal, je souhaite mettre en avant une personne de notre village ou quelqu'un qui y œuvre activement. En cette fin d'année j'ai souhaité vous présenter le portrait d'Alex Zinsius.

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fins d'années. Prenez soin de vous.

Clément METZ

Joyeux
Noël

et
bonnes fêtes
de fin d'année



FÊTE DES AÎNÉS 2021

N'ayant pu organiser la Fête des Aînés en début d'année en raison de la crise sanitaire, nous avons pu nous réunir le 19 septembre dernier au restaurant local « Im Buerehoft ».

Tous nos aînés présents rayonnaient de joie de pouvoir se retrouver pour partager **un moment agréable et convivial**. La météo clémente ce jour-là nous a permis de leur servir l'apéritif en extérieur dans la cour du restaurant. Tous furent accueillis par le maire et ses conseillers, ainsi que par M. Etienne Wolf, maire de Brumath et vice-président de la CAH.

Un peu plus tard, c'est M. Claude Sturni, maire de Haguenau et président de la CAH qui nous a fait le plaisir de se joindre à nous. Le délicieux repas concocté par notre restaurateur et servi par les conseillers municipaux, les membres du CCAS et leurs conjoint(e)s a été très apprécié de tous.

Tous ont également plébiscité le charme de l'endroit. Leur après-midi a été agrémenté par la prestation d'**un talentueux jeune accordéoniste, par quelques tour de magie et par un concours de pesée de panier garni**.



photos Pierre-Nicolas Jover

Un peu plus tard, c'est notre député Vincent Thiébaut qui est venu à son tour nous dire quelques mots.

Cette Fête des Aînés 2021 s'est terminée dans la joie et la bonne humeur, elle fût une belle réussite au dire de tous.

Jean-François Bourgeois



CME : Conseil Municipal des Jeunes

Le conseil municipal des jeunes (CME) est un organe de délibération que nous mettrons en place début 2022. Ce conseil a pour vocation l'expression des jeunes de notre village. Je souhaite ce conseil comme un véritable **lieu d'apprentissage** de l'engagement individuel et collectif ainsi que de la **démocratie**. Dès l'**âge de 9 ans** on peut faire partie du CME. Toutes les réflexions et propositions du CME seront soumises au conseil municipal.

Prochainement, un dépliant sera distribué à chaque enfant (âgé d'au moins 9 ans) de notre commune pour rappeler les enjeux de ce conseil municipal des jeunes et un talon réponse pour faire acte de candidature. Mais dès à présent chaque **enfant de 9 à 18 ans** peut faire acte de candidature en remplissant le talon réponse joint à ce journal.

Clément METZ



Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre a eu lieu la commémoration de l'**armistice de 1918** à Kriegsheim. Avec mon adjoint Matthieu Gangloff, je me suis rendu à Kriegsheim pour y participer.

Nous avons déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts. A nos côtés se tenaient les sapeurs-pompiers de Kriegsheim, un représentant de la gendarmerie de Brumath et les enfants de l'école des Vergers.

Un hommage à Hubert Germain, dernier rescapé des compagnons de la libération, décédé le 12 octobre à l'âge de 101 ans a été prononcé par le maire de Kriegsheim. Nous avons ensuite honoré le nom des soldats français tombés au combat au cours des 12 derniers mois.

Les enfants ont chanté la Marseillaise pour clôturer cette cérémonie.



Avec Matthieu Gangloff, adjoint, je me suis ensuite rendu au **monument aux morts de Rottelsheim** pour y déposer une gerbe et respecter une minute de silence.



photos Pierre-Nicolas Jover

Clément Metz



Réception des nouveaux arrivants à Rottelsheim.

C'est le 14 novembre dernier que nous avons renoué avec cette pratique instaurée dans notre village depuis des années. Après le mot d'accueil de Clément Metz, maire de la commune, celui-ci a présenté les conseillers municipaux présents ainsi que le personnel communal à l'assemblée.

Il a ensuite fait l'inventaire aux **nouveaux arrivants** des différentes infrastructures dont nous disposons, principalement l'école et le périscolaire « Les Vergers », le hall de sports, tous trois regroupés en intercommunalité sur le ban de la commune de Kriegsheim.

Tous les intervenants ont ensuite été invités à prendre la parole pour se présenter et détailler **leurs rôles ou activités au sein de notre village**, les directrices d'école et de l'accueil périscolaire, le gendarme référent de notre commune, le chef Nonnenmacher de la brigade de Brumath, ainsi que tous les **présidents d'associations**.

De petits cadeaux ont été offerts aux enfants nés ces deux dernières années.

Les personnes nouvellement arrivées nous ont fait le plaisir de se présenter à tour de rôle et nous ont tous dit avoir beaucoup apprécié cette invitation.

La réception a été clôturée par un vin d'honneur où tous ont **pris le temps d'échanger**, permettant ainsi à l'ensemble des personnes présentes de faire plus amp le connaissance.

Tous sont repartis avec un petit sachet de pommes offert par la Commune.



photos Pierre-Nicolas Jover



Jean-François Bourgeois



Concours de décorations de Noël

En Alsace, les maisons et les balcons se parent de géraniums et d'autres fleurs tous les étés. Ces fleurs mettent en valeurs nos, vos, maisons et balcons. De plus en plus, vous décidez aussi vos extérieurs à l'approche des fêtes de fin d'année. On voit apparaître des **guirlandes lumineuses, des ours blancs, des père-noël** etc. Certains d'entre vous sortent **leur plus bel apparat** dès le début du mois de décembre.

Cette année la commune a décidé d'organiser un **concours de la plus belle décoration de Noël**. Nous vous proposons d'être maître de ce concours. En effet, vous êtes tous attendus **le mercredi 29 décembre à 18h00** à la salle communale de la mairie.

Nous vous remettons une feuille d'évaluation des décorations de Noël avec laquelle vous pourrez faire le tour du village afin de noter la qualité, la diversité, l'originalité des décorations des maisons et balcons de Rottelsheim. Par votre notation, c'est vous qui déciderez de la **plus belle décoration**. Nous établirons un classement et les trois plus belles décorations se verront remettre un prix. Vin chaud et chocolat chaud seront également au rendez-vous et offerts par la commune.



Travaux d'entretien et espaces verts

Après la mise en peinture et le remplacement des vitres en plexiglas, nous avons terminé la **rénovation de notre abribus**. Un toit neuf avec des matériaux **modernes et durables** a été installé. Merci aux conseillers municipaux qui ont œuvré à la réalisation de ce chantier.



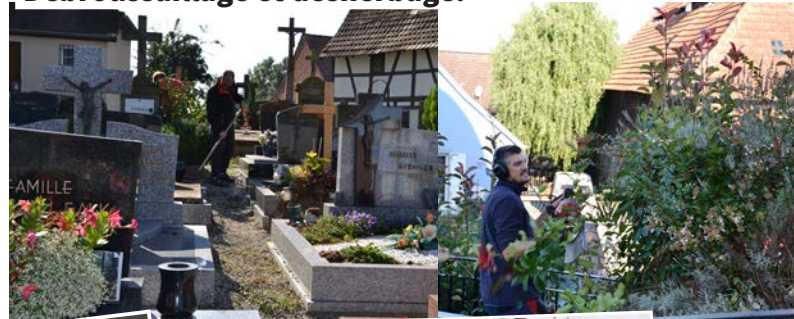
Notre abribus a retrouvé sa jeunesse.



Nettoyage des marches de l'église et de la rampe d'accessibilité.



Débroussaillage et désherbage.



Fleurissement d'automne



photos Pierre-Nicolas Jover

Halloween

Les traditions se perpétuent, cette année encore, les enfants du village ont sonné à nos portes pour **récolter des bonbons**.



Mise en place de nouvelles décorations de Noël

Installation des guirlandes de Noël dans la rue principale du village. Cette année la **commune a investi dans trois nouvelles guirlandes** plus scintillantes, et une pour le sapin de l'église.

Pierre-Nicolas Jover



ÉTAT CIVIL

Naissance

Manon, le 12 octobre 2021 à Strasbourg
fille de Patrice SONNTAG et Nathalie FELDMANN

Décès

Jean-François MUCKENSTURM le 14 juillet 2021

Jean-Louis SCHAAL le 28 septembre 2021

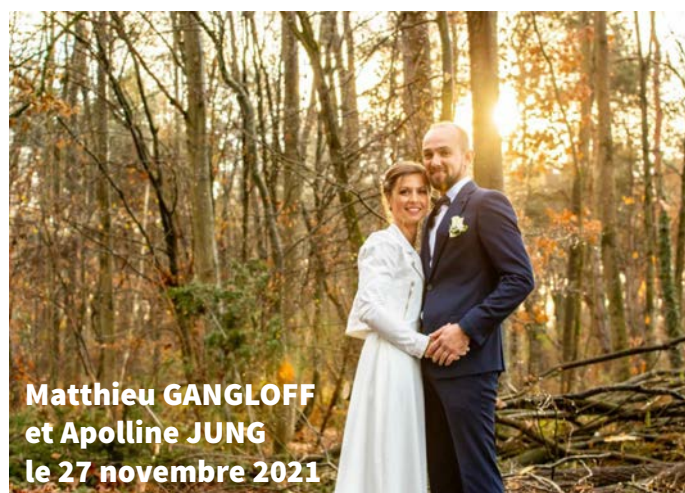
André GRASSER le 06 novembre 2021

Anniversaires

METZ Jean	16 juin 1943	78 ans
SCHOTT Ingrid	28 juin 1938	83 ans
KOEHREN Antoinette	05 juillet 1934	87 ans
WENDLING René	18 juillet 1942	79 ans
OSTER Richard	21 juillet 1937	84 ans
WENDLING Monique	01 octobre 1943	78 ans
WICHTREY Claude	03 octobre 1937	84 ans
ACKER Léonie	24 octobre 1929	92 ans
ZUMSTEIN Marthe	12 novembre 1940	81 ans
FORTMANN Robert	21 novembre 1941	80 ans
BUR Joseph	27 décembre 1929	92 ans



Mariage



Noces d'Or

M. et Mme MENGUS Martin 04 décembre 1971

80 ans de M. Robert FORTMANN



Crédit photo : Pierre-Nicolas Jover

C'est avec plaisir que je me suis rendu, avec le 1^{er} adjoint, au domicile de M. Fortmann Robert pour la deuxième fois cette année. En effet, après avoir fêté les 60 ans de mariage du couple, c'est avec joie que nous nous sommes retrouvés une deuxième fois pour fêter les **80 ans de M. Fortmann**. Il nous a raconté ses voyages en Martinique. Il en a des souvenirs précis notamment sur la gastronomie locale. Mais c'est surtout du **football** dont nous avons discuté. **Passionné par ce sport**, il nous a partagé ses plus grands moments et notamment les **troisièmes mi-temps** au bistrot « Au Bon Coin » de Bischheim.

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour lui souhaiter encore une fois un joyeux anniversaire.

Clément METZ

Retour sur l'année 2021 de la Communauté d'Agglomération de Haguenau



Éditorial

Des projets qui se concrétisent.

Dans un contexte économique et social incertain, nous avons su garder le cap.

Inventer, innover, faire de la crise une opportunité, la Communauté d'Agglomération de Haguenau met tout en œuvre pour relever les défis essentiels à notre développement économique et à notre capacité à mieux vivre ensemble dans un environnement préservé.

Dans cette perspective, nous renforçons le maillage des pistes cyclables à travers tout le territoire, nous lançons une démarche concertée pour un urbanisme cohérent adapté aux communes, nous augmentons les capacités d'accueil périscolaire pour répondre aux besoins des familles.

Dès le 3 janvier 2022, nous déploierons le réseau de transport RITMO à toute la CAH, avec selon les communes, des services adaptés (urbain, interurbain, à la demande, scolaire, et location de vélos).

Fin janvier, une carte unique permettra d'emprunter des documents dans les 9 bibliothèques et médiathèques de la CAH.

Je vous souhaite beaucoup de réussite dans ce que vous allez entreprendre.

Belle année 2022

Claude Sturni, président de la CAH

Rappel des compétences de la CAH : accueil des entreprises, gestion des zones d'activités, promotion du tourisme, déploiement du Très Haut Débit, mobilités • Collecte et traitement des déchets ménagers, pistes cyclables, initiatives en faveur des énergies renouvelables, eau et assainissement • Relais assistants maternels, écoles intercommunales, périscolaires, lecture publique • Politique de la ville, sécurité routière, accueil des gens du voyage, fourrières automobile et pour animaux.

L'année 2021 en quelques faits marquants

Améliorer le cadre de vie

Le déploiement du Très Haut Débit se poursuit. La fibre est désormais disponible dans 29 communes et le réseau est en voie d'achèvement dans les 7 autres.

Un territoire plus sobre, plus autonome, plus attractif, plus résilient, voilà les quatre axes de travail de la commission Plan climat, créée pour répondre localement aux enjeux du changement climatique.

Le nettoyage de printemps a battu des records de fréquentation. Plus de 2 500 participants ont ramassé 16 tonnes de déchets. BRAVO !



Pour un urbanisme cohérent et respectueux des identités locales, les élus ont prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui couvrira les 36 communes. L'année 2021 a été consacrée au diagnostic,

sur les aspects foncier, économique, agricole, environnemental.

Permettre des déplacements plus simples, plus doux

La nouvelle gare de Haguenau a ouvert ses portes au printemps. Et pour faciliter les accès aux transports en commun, de nouvelles places de stationnement vont être construites à proximité des gares de Brumath, Bischwiller, Haguenau et Mommenheim.

La construction de la Voie de Liaison Sud de Haguenau se termine. Elle permettra de désengorger les axes routiers et d'accompagner le développement économique de la CAH. La voie est bordée d'une piste cyclable sur toute sa longueur.

Les élus poursuivent leurs efforts pour développer le réseau cyclable, avec notamment deux projets structurants : la liaison Haguenau-Bischwiller, et la liaison Haguenau-Schweighouse-Dauendorf.

Favoriser la création d'emplois sur le territoire

La CAH développe une offre foncière pour répondre aux projets d'implantation et d'extension des entreprises. Une zone artisanale a été créée à Dauendorf, et le projet d'extension de la zone d'activités économiques de Batzendorf est engagé.

Pour surmonter la crise sanitaire, la CAH a continué à déployer des aides aux entreprises

tout au long de l'année, notamment le « Fonds Résistance » qui les aide à préserver leur trésorerie.

Offrir de nouveaux services aux familles

959 nouvelles places en accueil périscolaire ont été créées depuis la création de la CAH, une hausse de 50 % en quatre ans. Outre les ouvertures de structures et l'augmentation des capacités, la CAH harmonise les modalités d'accueil pour assurer le meilleur niveau de service à toutes les familles.

Cirque, théâtre, danse... Faire circuler les émotions du spectacle vivant et aller à la rencontre des familles et des écoliers, c'est la promesse de la Tête dans les étoiles, une programmation originale proposée sur plusieurs scènes du territoire.



Rentrée des classes à l'École Les Vergers

L'effectif de cette année est réparti comme suit :

Mme BUDZIAK / Mme BIENFAIT Classe Petits-Moyens



26 élèves



Mme HUSSER / Mme LEDIG

Classe Grands -CP



21 élèves



Mme BEAUFILS

Classe CP / CE1



21 élèves

Mme DELAYE - Mme STRUB

Classe CE2 / CM1



25 élèves

Mme DULAURENT

Classe CM2



18 élèves

En salle de motricité...



Crédit photo : Pierre-Nicolas Jover



Animation semaine du goût

Jeudi 14 octobre 2021, les classes de petite, moyenne et grande section de maternelle ainsi que les CP de l'Ecole Les Vergers de Kriegsheim-Rottelsheim accompagnés de leurs maîtresses, sont venus au restaurant Im Buerehoft de Rottelsheim, à l'occasion de la semaine du goût.

Victor et Elise les ont accueillis pour un atelier sur la pomme et la confection d'une tarte flambée pommes-nutella !

Elise a animé un atelier sur l'histoire de la pomme dans notre village puis les enfants ont épluché et coupé les pommes pour la réalisation de leur tarte flambée.

Victor leur a montré la fabrication de la pâte et de la crème à tarte flambée. Ces animations ont beaucoup plu aux enfants.

Elise et Victor ont fortement insisté sur l'importance de la consommation locale, les pommes provenant du village de Rottelsheim.

Victor MINKER, Elise MESENBURG et Pierre-Nicolas Jover



Périscolaire Les Vergers

« Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain »
L'artiflo.

L'accueil de loisirs périscolaire « Les Vergers » propose des activités éducatives qui visent à :

- favoriser l'épanouissement de l'enfant, en respectant son rythme de vie, en favorisant son développement autonome ;
- favoriser la socialisation, en favorisant un cadre de vie en collectivité, en renforçant le respect mutuel, en poursuivant la relation partenariale ;
- sensibiliser à l'éco-citoyenneté, avec la mise en place de gestes écocitoyens, en favorisant l'ouverture au monde qui les entoure.

Pour cette nouvelle année scolaire l'équipe d'animation se compose de



debout de gauche à droite :

Valérie PAUL (responsable / animatrice élémentaires),
Mégane DOLLINGER (animatrice élémentaires),
Sophie ARON ESCHENLAUER (animatrice élémentaires),
Elisabeth LIENHARDT (animatrice maternels),
Sandra CHRISTMANN (agent d'entretien et de restauration),
Magalie CAMBLAN (animatrice élémentaire) ;

accroupies :

Martine BERNHARDT (agent d'entretien et de restauration),
Amandine MEYER (responsable adjointe/ animatrice maternels)

St Exupéry disait : « Nous n'héritons pas de la planète, nous l'empruntons à nos enfants ». Les enjeux écologiques, individuels et collectifs sont une préoccupation quotidienne et concernent chacun. C'est pour cela que nous avons décidé de proposer aux enfants d'investir les éléments qui nous entourent pour les sensibiliser au respect de l'environnement. Nous aborderons donc les thèmes de l'air, de l'espace, du feu, de la terre et de l'eau. Nous serons accompagnés de Pikachu et de ses amis pokémons.



Ces petits personnages font parties des différents éléments que nous rencontrerons durant l'année. Nous découvrirons les évolutions de chacun d'entre eux et leurs représentations écocitoyennes dans notre quotidien.

Une nouvelle aventure qui ravie les enfants.

A bientôt pour la suite des événements !

Valérie PAUL
Responsable de l'accueil périscolaire et de loisirs « Les Vergers »

Nouveau service : des conseillers pour lutter contre la fracture numérique

Sensibiliser et former les usagers pour leur permettre d'aller vers une autonomie numérique : c'est la mission des deux nouveaux conseillers numériques qui accompagnent les citoyens de la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Ces conseillers proposent aux différents publics des ateliers collectifs ou des conseils individualisés, en collaboration avec les partenaires du territoire : Espaces France Services, médiathèques, partenaires institutionnels et associatifs, avec des sensibilisations différentes suivant les publics (séniors, familles, jeunes, etc.).

La démarche est née du constat suivant : une personne sur six n'utilise pas internet, et plus d'une sur trois manque de compétences numériques de base. L'accompagnement doit permettre à ces citoyens éloignés du numérique de réaliser facilement des démarches en ligne, en développant leurs compétences numériques... Le dispositif s'inscrit dans le cadre du volet « inclusion numérique » du plan de relance. Ces postes sont financés par l'Etat pour deux ans.

En pratique : Utiliser un ordinateur ou une tablette, envoyer et recevoir des mails, naviguer sur internet, maîtriser les démarches en ligne sont les thèmes des ateliers pratiques qui sont proposés. Les inscriptions sont obligatoires et l'accès est gratuit.

Renseignements et inscriptions à Brumath :

Médiathèque : 9 rue Jacques Kablé 03.88.52.52.87 mediatheque.brumath@agglo-haguenau.fr

Espace France Service : Place Victor Fischer 03.88.90.67.11 efs.brumath@agglo-haguenau.fr

Le programme : Toute l'année, un accompagnement individuel avec ou sans rendez-vous pour apprendre à découvrir un ordinateur, une tablette, un mobile ou pour effectuer des démarches en ligne, est possible les lundis de 14h à 16h ou les jeudis de 9h à 12h à l'Espace France Service de Brumath. Le programme des ateliers collectifs est disponible en mairie. Des formations au numérique sont également proposées.

Ordures ménagères collecte des encombrants

A tout moment, la collecte des encombrants est possible, il suffit de contacter le service des ordures ménagères au 03 88 73 71 72 pour prendre rendez-vous et de déposer vos objets ou meubles devant chez vous la veille de la collecte.

Vigilance cambriolage

En cette période de l'année, la nuit tombe vite. Malheureusement, dans cette même période on observe souvent une recrudescence des cambriolages. Pour éviter les mauvaises surprises, mettez toutes les chances de votre côté. Prudence, vigilance, anticipation : vous trouverez ici les bons réflexes à développer sans attendre.

• Protégez vos accès :

équipez vos portes de fermetures fiables, installez des grilles aux fenêtres de vos caves, etc.

• Soyez vigilant :

ne laissez jamais une personne étrangère entrer chez vous, fermez toujours à double tour,

• Ne commettez pas d'imprudence :

ne notez pas votre nom et adresse sur vos clés, ne laissez pas vos clés sous le paillason ou un pot de fleurs, ne laissez pas d'échelle dans votre jardin, etc.

La commune a signé avec la gendarmerie de Brumath une convention dite « citoyen vigilant ». Ce dispositif permet à chacun d'entre nous de « veiller » sur l'autre. En effet, c'est via un groupe d'échange (WhatsApp) que plusieurs habitants de la commune échangent sur les comportements et les personnes suspectes. Une description et/ou une photo sont immédiatement envoyées par message à notre gendarme Référent. Six personnes de la commune sont déjà identifiées comme citoyens vigilants. Si vous voulez faire partie de ce dispositif, faites-vous connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Clément Metz

VH métal

Vincent HARTMANN

20 rue des Couturiers
Parc d'Activités Les Couturiers
67240 BISCHWILLER

☎ 06 12 34 02 71
vincenthartmann@orange.fr

Serrurerie Traditionnelle
Garde-Corps • Escaliers

DÉPANNAGE 24^H
SERRURERIE 1/24

L'ANNÉE 2021 EN PHOTOS...



Brûlage des sapins, 10 janvier 2021



Fortes chutes de neige, 12 au 15 janvier



Nettoyage de Printemps



Rénovation terrain de pétanque, 26 juillet

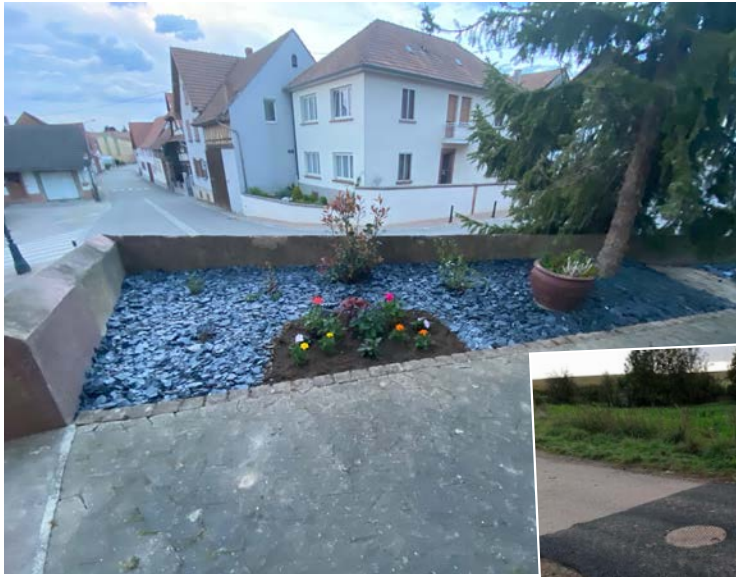


Rénovation abribus, 18 septembre et 26 octobre



Divers travaux de reprise d'enrobé, rue du Faisan





Repas des Aînés, 19 septembre



Fleurissement automnal



10 ans
de l'École et du Périscolaire Les Vergers



Accueil nouveaux arrivants,
14 novembre





Communauté de paroisses catholiques « Pays de Brumath »

*Bilwisheim, Bernolsheim, Brumath,
Donnenheim, Krautwiller, Kriegsheim,
Mittelschaeffolsheim, Mommenheim,
Olwisheim, Rottelsheim,
Waltenheim-sur-Zorn*

« Tu as du prix à mes yeux, tu as de la valeur. Je t'aime. »

Isaïe 43

Chers amis,

Ces mots nous ont guidé pour remercier les bénévoles lors de la fête du 2^{ème} anniversaire de la communauté de paroisses « Pays de Brumath » qui a eu lieu il y a quelques jours. Ce fut un beau temps heureux pour nous rassembler après tant de contraintes qui nous en empêchaient. Durant un dimanche après-midi, nous avons continué à réfléchir ensemble le projet pastoral en 2020. Nous avons continué à mieux discerner, à choisir ensemble vers où l'Esprit de Dieu nous envoie, comment être missionnaires, comment mieux vivre, célébrer et faire connaître à chacun que Dieu aime chaque humain personnellement.

Nous savons que nous ne sommes plus en chrétienté depuis longtemps et nous voulons créer l'Eglise de demain, en agissant grâce au projet pastoral. Il est un moyen pour concentrer nos forces avec quelques priorités pour avancer et en nous laissant toujours guider et réajuster par l'Esprit.

Plusieurs ateliers et tables-rondes ont présenté nos projets, nos mises en œuvre concrètes, notre plan d'actions pour discuter et motiver comme :

- **Une Église au service du pauvre** : Faire grandir l'antenne de solidarité Caritas qui s'occupe de l'Épicerie solidaire, de l'Accompagnement à la scolarité, de l'accompagnement FLE (Français Langue Étrangère), de l'atelier cuisine, de l'atelier couture, du café de l'amitié, de l'accompagnement de personnes isolées.

Conseil de Fabrique de Rottelsheim.

Notre Conseil de Fabrique est ravi de pouvoir clôturer cette année 2021 passée à vos côtés !

Nous sommes fiers de faire partie d'une communauté de paroisses très dynamique qui œuvre au quotidien auprès des personnes fragiles, que ce soit pour des raisons financières ou par isolement.

Une Église qui est aussi « fraternelle » et dont la vocation, en plus d'être « liturgique », est également de maintenir un fort lien social entre tous. Ainsi, en plus des célébrations telles que les baptêmes, ma-riages et malheureusement aussi les enterrements, nous pouvons nous réunir une à deux fois par mois à Rottelsheim pour notre messe dominicale. Tout le monde y est bienvenu !

- **Une Église fraternelle** pour mieux faire du lien entre tous pour un esprit de communauté, par la convivialité, des rassemblements, etc.

- **Une Église missionnaire** : pour aller vers tous en ne restant pas dans nos murs, en étant présents dans des manifestations publiques comme les marchés de Noël.

- **Une Église qui annonce la Bonne Nouvelle** pour que chaque baptisé se sente plus responsable d'approfondir sa foi et de l'annoncer. Nous proposons des groupes d'échanges autour de la Bible, un café des grands-parents, l'éveil à la foi des tout-petits, etc...

- **Une Église jeune** : avec des jeunes à accompagner, mais aussi en développant un état d'esprit jeune qui sache faire preuve de souplesse et de réactivité pour répondre aux demandes d'aujourd'hui.

Dans nos projets et les actions pour l'année à venir, bien sûr, nous continuerons ce qui a été commencé et nous proposerons de nouvelles choses plus adaptées aux besoins entendus lors des temps d'écoute larges que nous avions initiés. Nos forces sont fragiles, c'est pourquoi nous sommes heureux d'accueillir tous les bénévoles qui voudront se signaler pour une aide ponctuelle ou dans la durée. Nous pourrions chercher ensemble ce que vous souhaitez soutenir.

Merci à vous si vous souhaitez participer.

Voici nos coordonnées :

Communauté de paroisse « PAYS DE BRUMATH »
Secrétariat 1, Place de l'église - 67170 BRUMATH
Tél : 03 88 51 10 03 - paroissecathobrumath@gmail.com

Depuis quelques années, nous travaillons aussi de plus en plus à faire de toute activité en Église une maison sûre, une maison, un espace, une communauté, une famille où il fait bon se retrouver.

Au plaisir de vous rencontrer, fraternellement,

Philippe Burgy, Curé

Plus d'infos sur internet:

www.paroissecathobrumath.blogspot.com

Enfin, faire partie de cette communauté de paroisses permet aussi d'accompagner les jeunes dans leur parcours de foi, que ce soit lors de leur « premier pardon », leur communion, leur profession de foi ou encore leur confirmation...

Nous avons été ravis de pouvoir collaborer avec le père Charles à qui nous souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions et sommes ravis d'accueillir le père Charbel.

Un grand merci à notre vicaire épiscopal, Philippe Burgy, car nous avons la chance qu'il soit en charge d'accompagner le Conseil de Fabrique de Rottelsheim, ce qu'il fait avec une grande bienveillance et beaucoup d'investissement !

Cette année a été particulièrement marquée, pour notre Conseil, par le déséquilibre entre nos rentrées d'argent en baisse (quêtes) et nos charges qui perdurent (chauffage, fleurissement...), c'est pourquoi nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien. Grâce à vous, nous pouvons continuer à célébrer les messes dans notre belle église et envisager également quelques « travaux » : changement de la sono ou a minima du micro, des ampoules spots...

J'en profite pour remercier sincèrement Monique et Micheline pour leur aide si précieuse au sein de notre Conseil de Fabrique et c'est en leur nom également que je vous souhaite, à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année et par avance une très bonne année 2022 !

Le Conseil de Fabrique de Rottelsheim
Monique, Micheline et Virginie



Votre boutique déco au centre-ville
de Haguenau

9 impasse de l'Oie
67500 HAGUENAU
Tél. : 03 88 86 40 46

Horaires d'ouverture :
Lundi : 14h - 18h
Mardi au vendredi : 10h - 18h30
Samedi : 10h - 18h

DECO - CADEAU - MOBILIER - UNIVERS ENFANT



Contenu d'un dossier de permis de construire pour une maison

Au préalable, pour élaborer votre projet, vous pouvez consulter la réglementation applicable à la Commune de ROTTELSHEIM en vous connectant sur le site internet de la commune ou le **site dédié de l'ATIP** (<http://posplu.bas-rhin.fr/>). Il convient également de bien vérifier les formalités requises et les procédures administratives à mener.

Les pièces obligatoires : Il s'agit des pièces à fournir quel que soit le projet.

► Formulaire de demande

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires>)

Si les travaux concernent une maison individuelle (ou ses annexes) : Cerfa n° 13406*06

Le formulaire doit être complété, daté et signé par le (s) demandeur(s). Il en est de même pour la partie de formulaire concernant les éléments de calcul des taxes (formulaire DENCI).

Le permis de construire peut valoir permis de démolir si la démolition prévue est nécessaire à la réalisation du projet.

► PCMI 1 : un plan de situation

Il s'agit d'un plan de la commune sur lequel est indiqué **l'emplacement du terrain** sur lequel se situent les travaux. Si le terrain d'assiette est composé de plusieurs parcelles, il convient de matérialiser les limites de la propriété (prendre éventuellement un extrait de plan sur www.cadastre.gouv.fr). Ce plan doit permettre de situer le terrain sur la commune (plan assez large, avec nom des rues ou des lieux-dits par exemple).

► PCMI 2 : un plan de masse



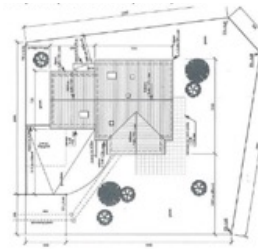
Il s'agit du plan de la propriété présentant le **projet dans sa totalité**. Il doit être fourni si le projet crée une construction ou modifie le volume d'une construction existante.

Sur le plan doivent être indiquées l'échelle et l'orientation ainsi que les cotes en 3 dimensions (longueur, largeur et hauteur).

Le plan de masse doit faire apparaître :

- Les limites du terrain d'assiette sur lequel le projet s'implante ;
- Les bâtiments existants sur le terrain avec leurs dimensions et leur emplacement exact ;
- Les bâtiments à construire avec leurs dimensions et leur emplacement exact projeté ;

- Les arbres existants, s'il y en a, en indiquant ceux qui seront maintenus et ceux qui seront supprimés ;



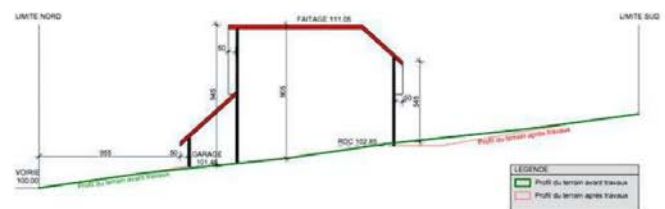
- Les arbres qui seront plantés ;
- Les raccordements aux réseaux depuis le domaine public ou l'emplacement de l'installation du système d'assainissement individuel ;
- L'endroit à partir duquel les photos ont été prises.

► PCMI 3 : un plan en coupe

Le plan en coupe permet de voir **l'implantation de la construction** par rapport au terrain existant.

Le plan doit faire apparaître :

- Le profil du terrain avant et après travaux, jusqu'aux limites du terrain ;
- L'implantation de la construction par rapport au profil du terrain avant et après travaux ;
- Les hauteurs de la construction par rapport au terrain avant et après travaux.



► PCMI 4 : une notice descriptive du projet et du terrain

La notice est un document écrit présentant le projet. Elle doit répondre aux 7 points suivants :

- Présenter **l'état initial** du terrain et de ses abords indiquant, s'il y en a, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants.
- Quels **aménagements** sont prévus pour le terrain ? Indiquer ce qui sera modifié ou supprimé...
- Comment sont prévus l'implantation, l'organisation, la **composition et le volume** des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ?
- Comment sont traités les constructions, **clôtures, végétations** ou aménagements situés en limite de terrain ?
- Quels sont les **matériaux** et **couleurs** des constructions ?
- Comment sont traités les **espaces libres**, notamment les plantations ?
- Comment sont organisés et **aménagés les accès au terrain**, aux constructions et aux aires de stationnement ?

► PCMI 5 : un plan des façades et des toitures



Signature:
Ech: 1/100
M. Mme
PCMI5
FACADES

Pour une nouvelle construction, il convient de fournir le plan (et non des photos) de toutes les façades et de la toiture de la construction, qu'elles aient ou non des ouvertures.

Si le projet modifie les façades de bâtiments existants, il faut représenter l'état initial et l'état futur des façades et des toitures.

► **PCMI 6 : un document graphique représentant le projet dans son environnement**

Ce document permet d'apprécier **l'insertion du projet dans son environnement**. Le document doit permettre de visualiser le projet dans son contexte environnant (constructions alentours, paysages, etc.). Le document doit refléter la réalité du terrain (photo récente).

Ce document est réalisé idéalement par photomontage en dessinant le projet sur une photographie (prise de vue assez lointaine pour voir l'environnement du terrain). Il est également possible de dessiner le projet sur une feuille de papier calque apposée sur une photo de l'existant. Les aménagements, accès, végétation, etc. doivent également être représentés. Il ne s'agit pas d'une image de synthèse.

► **PCMI 7 : une photographie permettant de situer le terrain dans un environnement proche**

Cette photographie montre le terrain sur lequel la construction est **projetée** ou la construction existante à modifier, ainsi que les arbres et la végétation existants.

► **PCMI 8 : une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain**

Cette photographie montre **l'environnement du projet**, de façon plus large que la pièce PCMI 7. Elle doit permettre de voir les constructions voisines, et d'appréhender le contexte général du secteur.

Source : ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique)

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) date de 2006. Le PLU est un document administratif qui édicte les règles de construction (notamment) sur notre ban communal. Celui-ci doit régulièrement être revisité pour répondre à la fois aux nouvelles mesures législatives en matière d'urbanisme, mais aussi pour **donner un cap à l'urbanisation** que nous souhaitons pour notre commune. Notre PLU est amené à être remplacé par un PLU plus large puisqu'il sera intercommunal. Par délibération du 15 décembre 2020, le Conseil communautaire a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui couvrira à terme les 36 communes membres de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH).

Ce document qui remplacera notre PLU visera notamment à **améliorer l'attractivité territoriale**, à intégrer les sensibilités environnementales et les enjeux climatiques et à valoriser le cadre de vie. Pour élaborer ce PLUi nous sommes contraints par des textes législatifs qui nous cadrent, et qui nous obligent. Par exemple, il devra être compatible avec le document de planification de l'Alsace du Nord (le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Alsace du Nord - SCOTAN). Il devra également prendre en compte le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) en cours d'élaboration. L'ensemble de ces documents intégreront les objectifs fixés par la Loi Climat et

Résilience promulguée le 22 août 2021 en matière de sobriété foncière, d'étalement urbain et d'artificialisation des sols. Ces objectifs devront être atteints à l'horizon 2030.

Cette Loi nous contraint par exemple à **réduire de moitié** (au niveau de la CAH) les terres qui étaient prédestinées à devenir constructibles. L'année 2021 s'est concentrée sur la production du diagnostic global du territoire sur les aspects du foncier, mais également économique, agricole et environnemental.

Tout au long de cette démarche, et au-delà du travail réalisé par les membres du Conseil Municipal, **l'information et la concertation des habitants** seront assurées, notamment via le site internet de la CAH, la presse, mais aussi via la création en 2022 d'un site internet dédié regroupant l'ensemble des informations et actualités. D'ores et déjà, vous pouvez poser vos questions sur le sujet à l'adresse plui-cah@agglo-haguenau.fr. Une approbation définitive de notre futur PLUi est prévue en 2025.

Clément Metz

Dématérialisation de la Saisine par Voie Electronique des Autorisations des Droits du Sol

Depuis 2016, de nombreuses **démarches administratives sont proposées en ligne**, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de **saisine par voie électronique** (SVE).

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont ROTTELSHEIM, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la **dématérialisation** des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également **suivre en ligne l'avancement** du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune **restent vos interlocuteurs** de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

A.C.O.K.R.

L'Association du Centre Omnisports de Kriegsheim Rottelsheim a été fortement impactée par le virus de la Covid 19.

Comme ce fut triste de passer devant notre hall sportif sans le moindre signe de vie. Qui aurait pu imaginer que ce lieu de convivialité ne puisse plus accueillir de monde pendant près de 18 mois ?

Toutefois, avec l'arrivée des beaux jours et l'amélioration de la situation sanitaire, les interdictions se sont estompées peu à peu. Dans le respect des règles sanitaires évolutives, la pratique sportive a pu reprendre pour le badminton et pour le basket. Les enfants de notre école intercommunale ont retrouvé avec plaisir le chemin du hall. De nombreuses fêtes familiales et autres moments de convivialité ont à nouveau égayés la petite salle.

Enfin, l'ACOKR a eu le courage d'organiser son vide-greniers et marché du terroir le dimanche 5 septembre. Dès 5h30, près de 90 exposants ont envahi la rue de Rottelsheim pour préparer leurs stands. Un café/croissants, offert par les pompiers de Kriegsheim, était le bienvenu avant d'accueillir la foule des grands jours. Port du masque et pass sanitaire pour la restauration étaient les règles auxquelles les exposants et les visiteurs se sont adaptés avec beaucoup de compréhension. Même si les achats étaient nombreux, la vente n'était pas le 1^{er} critère pour bon nombre d'exposants. Un producteur confiait « c'est mon 1^{er} marché du terroir depuis le confinement et j'avais hâte que ça reprenne ». La restauration assurée par les associations locales a connu un tel succès que les tartes flambées, les grillades et la bière venaient à manquer.

Manifestations 2022 :

Fort de ce succès et dans l'espoir que la situation sanitaire ne se dégrade pas, l'ACOKR prévoit d'organiser les manifestations suivantes :

- Loto : le 27 février
- Marche printanière : le 24 avril
- Vide Greniers et Marché du Terroir : le 4 septembre

Regards sur Rottelsheim

Pour bien débuter l'année, les membres de notre association ont tenu leur assemblée en extérieur, à l'aire de jeux très précisément, un samedi matin du mois de mars plutôt frais.

Au vu de la circulation de la Covid-19, la perspective d'organiser une bourse aux vêtements dans un endroit clos censé accueillir des centaines de visiteurs, nous a paru compromise. Cette crainte fut malheureusement confirmée par l'évolution de l'actualité et l'édition 2021, tout comme cela fut déjà le cas en 2020, de la bourse aux vêtements n'a pas pu voir le jour.

Par contre notre projet de soutenir le KAFFEKRANZEL dont les réunions ont pu reprendre sous la direction de Muriel Hoffmann, a été maintenu. En réponse à notre proposition Muriel nous a détaillé ce qui manquait aux personnes qui se rencontrent régulièrement tous les mois. Sa suggestion a obtenu l'accord unanime de la part des membres de notre association.

C'est ainsi qu'une nouvelle panoplie de jeux de société est venue compléter ou remplacer les anciens. Une série de jeux de cartes, « Triominos », « Scrabble », « T'en fais pas » ... sont désormais à la disposition des habitués des lundis après-midis récréatifs à Rottelsheim.

Je remercie par avance tous les bénévoles pour leur disponibilité et j'invite les Kriegsheimois et Rottelsheimois à nous témoigner leur soutien en ces temps difficiles.

Rappel des tarifs de location de la petite salle du hall : 130 € pour les habitants de Kriegsheim / Rottelsheim (180 € pour les externes)

Possibilité de louer la vaisselle selon liste fournie.

Réservations auprès du responsable :

Jean Marc Risch 06 88 49 11 58

Je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2022 et surtout, prenez bien soin de vous !

Le Président, Francis Steinmetz



« Quelle bouffée d'oxygène en cette période de pandémie ».



Jeux de société offerts au Kaffeekranzel

(photo Muriel H.)

Au nom des membres de notre association, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et vous souhaite une excellente année 2022 en bonne santé.

Etienne Voltz

A.S.C.K.R. : 2021, l'année de la reprise et d'investissement dans l'avenir.

Bonjour à tous

Je voulais tout d'abord remercier l'ensemble du comité de notre association qui est à l'origine du bon fonctionnement de notre club. Je pourrais en effet citer les prénoms de chacun mais je pense que les personnes concernées se reconnaîtront dans ces remerciements.

L'année 2021 fut le symbole de la reprise, avec plus de 110 membres licenciés qui font vivre l'association de Basket de Kriegsheim et Rottelsheim.

Une association qui continue de fonctionner grâce à ses nombreux bénévoles, ses entraîneurs, son comité et aux infrastructures que nos mairies nous mettent à disposition. Un seul bémol reste pourtant à souligner ; il nous manque à ce jour des entraîneurs qui pourraient maintenir le dynamisme du club et poursuivre son expansion.

En effet, je pense qu'il est temps de changer notre système actuel centré vers les générations passées, et de promouvoir l'engagement de nos générations futures. Afin d'encourager nos joueurs expérimentés à devenir entraîneur au sein de notre club, il serait judicieux de tourner nos financements vers la formation et le support de la nouvelle génération.

Ainsi, nous avons besoin de créer un système qui permettra à nos jeunes d'entraîner des plus petits pour partager leurs techniques et connaissances, en échange d'une petite indemnité. Cela donnerait un nouvel élan pour dynamiser notre club. Investir dans le sport c'est investir dans l'avenir en encourageant les plus jeunes à s'investir et à les sortir du monde des écrans et autres réseaux.

C'est pour cela que je lance un appel au monde politique, aussi bien au niveau départemental, que régional ou à nos ministères, dans le but de développer une formule jeunesse pour encourager les jeunes à recevoir la bonne formation et à les pousser à encadrer. En effet, il faut donner la chance à chaque enfant qui le souhaite de pouvoir pratiquer un sport même dans un petit village comme le nôtre.

Nos équipements et moyens techniques sont importants, mais il nous reste nos moyens humains à développer, pour que le fonctionnement du club ne repose plus que sur les quelques personnes qui actuellement passent plus de 10 heures par semaine au hall.

On ne peut réussir à avoir une association dynamique et conviviale sans espace adapté et de personnes avec qui partager. Nous pouvons toujours encourager une évolution de nos locaux avec une réorganisation de nos vestiaires et l'augmentation de leurs nombres afin de proposer une entrée plus accueillante pour prendre un café et regarder des jeunes jouer.

Il n'y a pas d'équipe sans supporters et de personnes pour les encadrer, peu importe son niveau.

Le Président de L'ASCKR.



Le Badminton, bien plus qu'un sport !



Les années passent et ne se ressemblent décidément pas. Votre serviteur fait partie du club depuis 10 ans et a vu une belle évolution.

Comme beaucoup, je suis d'abord venu pour trouver une activité physique sans contraintes : une ou deux séances par semaine les mardis et/ou vendredis dès 20h30, jusqu'à plus envie. Même s'il est vrai

qu'il est parfois difficile de se motiver après une journée de travail, une fois sur place, la donne change : la sono du hall nous permet de jouer en musique. Ça met tout de suite plus de rythme !

1^{ère} évolution : la musique

Une page Facebook a été créée en 2017 pour nous donner une visibilité à l'extérieur : vous y trouverez diverses informations. En novembre 2019, nous avons mis en place un groupe Whatsapp afin de simplifier les communications sur les séances entre adhérents. Ce groupe nous a aidé à passer les périodes de confinement/restrictions /limitations que nous avons tous connues, nous permettant de conserver une émulation propice à une reprise rapide. Voire d'organiser des séances de course/marche à pied quand les sports extérieurs étaient à nouveau autorisés.

2^{ème} évolution : la communication

Des rencontres extra-sportives, il y en a de nouvelles aussi. Hormis les anniversaires qui donnent l'occasion de poser la raquette, du traditionnel repas de Noël ; il y a maintenant la fête de fin de saison en juin/juillet. Cela permet aux conjoints et enfants de nos membres de se rencontrer et passer une après-midi de détente tous ensemble.

3^{ème} évolution : la convivialité

Après cette fête, s'ouvre la période estivale qui par un passé lointain, rimait souvent avec désert sur les terrains. Depuis 2018, nous ouvrons nos portes gratuitement à tout le monde. Certains découvrent, d'autres confirment, d'autres encore ne viennent que l'été et pour finir quelques-uns restent à la rentrée. Le plus important à retenir : nous avons pu jouer tout l'été.

4^{ème} évolution : un été animé

Je ne serais pas complet sans parler d'un dernier point : la composition de notre club. Plutôt à dominante masculine lors de mon arrivée, la part féminine de l'effectif a fortement augmenté ces dernières années, passant à quasiment 50 % actuellement. Cette saison, sur 26 membres, 13 proviennent de Kriegsheim/Rottelsheim, nous attirons pour le

reste des Brumathois, Haguenauviens, Strasbourgeois, Truchtersheimois, Bilwisheimois, Weitbruchois, Wingersheimois et Offendorfoise. Pour une moyenne d'âge de 36 ans (de 14 à 57 ans).

5^{ème} évolution : la mixité

Tout ceci pour vous inviter à venir nous tester : 3 séances sont offertes tout au long de l'année. Si nous sommes compatibles, une cotisation à 60 € / an vous permettra d'accéder en illimité à toutes nos activités sportives et extra-sportives.

N'hésitez pas à réserver en m'envoyant un SMS au 06 25 68 49 80.

A bientôt,

Yves pour le comité.



Burkina Brunne : Source de solidarité

La vie associative en cette année 2021 a encore largement été impactée par les problèmes consécutifs à la pandémie mondiale due à la COVID-19.

Nos activités habituelles ont été perturbées : grâce au dynamisme de nos membres, et la bonne recette d'Odile, une vente de harengs marinés a pu être organisée en début d'année, les 19 et 20 février, et le « Hari Owe » programmé pour le 22 octobre dernier a également été transformé en vente à apporter. Les personnes habituées à nous soutenir ont accepté ce plat traditionnel alsacien à domicile. Mais des échanges bien joyeux ont tout de même eu lieu lors de la récupération des portions commandées.



Odile affairée à préparer les harengs

(photo J. Marc RISCH)



Odile avec son équipe

(photo J. Marc RISCH)

Lors du vide-greniers de l'ACOKR début septembre, Anne-Claire a également pu tenir un stand de crêpes pour l'association.



Catherine et A. Claire au stand tenu lors du vide-greniers

(Photo Chantal Kautzmann)

Au Burkina Faso, tout en craignant le virus, la population a été plus ou moins épargnée pour le moment. Par contre la crainte des attaques terroristes est beaucoup plus inquiétante. Notre correspondant sur place, Bruno Zoungrana nous écrit ceci :

« Le Burkinabé se réveille chaque jour avec la peur au ventre en se posant la question que se passera-t-il ? Je parle bien sûr du terrorisme qui sans visage, sans revendication claire, sans déclaration de guerre, tue et saccage tout à n'importe quel moment, de jour comme de nuit au moment où on ne

les attend pas. Nous pleurons nos morts civils et militaires, nos dégâts matériels et les déplacés en grand nombre, mais rassurez-vous, la zone du centre et particulièrement Tanghin-Dassouri où se trouve Sighinvoussé, est épargnée. » Et nous espérons tous que nos amis resteront épargnés.

Mais parallèlement Bruno complète en précisant :

« Notons que les effets de la COVID-19 (fermeture des frontières limitant la circulation des personnes et des biens) et de l'insécurité sont énormes dans le pays et Tanghin-Dassouri n'y échappe pas : flambée des prix de première nécessité et des coûts élevés des soins de santé. »

Heureusement la vie à l'école apporte beaucoup de satisfactions : l'équipe enseignante est motivée, suit régulièrement des formations et ne compte pas ses heures quand il s'agit de finaliser un projet.

C'est ainsi que les enfants ont découvert le parc de Ouagadougou avec ses animaux lors de leur sortie de fin d'année.



Sortie de fin d'année au parc de Ouagadougou.

(Photo Bruno Z.)

Et pour clôturer l'année scolaire une fête a été organisée : les parents ont ainsi été des spectateurs attentifs des prouesses des écoliers : récitations, chants...



A la fête de fin d'année, à l'ombre des arbres qui ont poussé dans la cour de l'école

(Photo Bruno Z.)

Nous remercions toutes les personnes qui soutiennent nos actions et nous permettent ainsi de continuer à œuvrer pour les enfants et leurs parents à Sighinvoussé.

Au nom des membres de notre association nous vous souhaitons à toutes et à tous un Joyeux Noël et une bonne année 2022 !

Anne-Claire VOGEL et Michèle VOLTZ

KAFFEKRANZEL

Après notre journée barbecue en juin, nous avons continué de nous **rencontrer** en juillet et août, pour ensuite faire une pause estivale en septembre.

C'est en octobre que nous avons repris le cycle de nos rencontres qui ont lieu tous **les 3^{èmes} lundis du mois**, les après-midis à partir de 14h à la salle de la mairie.

En effet, ces rencontres sont attendues et assidûment fréquentées. Merci à tous.

Ce mois-ci-, il a été décidé de renouveler et compléter nos jeux de société. **L'Association Regards sur Rottelsheim** s'est généreusement portée volontaire pour les financer.

Un grand merci à elle !

Tous ceux qui souhaitent se joindre à nous sont les bienvenus, excellentes fêtes de fin d'année !

Muriel Hoffmann



Les membres du KaffeKranzel

(photos Christian Hoffmann)



Environnement

Peut-on brûler ses déchets verts librement dans son jardin ?

Vous vous demandez s'il est légal de brûler à l'air libre vos déchets végétaux ? Sauf exception, la loi française l'interdit.

En effet, le brûlage des déchets verts dégage des substances toxiques pour l'humain et l'environnement. C'est particulièrement vrai lorsque ces déchets sont humides. En termes d'émission de particules fines, brûler 10kg de végétaux revient à rouler pendant 3 000 km avec une voiture à essence neuve.

Par ailleurs; en raison des odeurs qu'ils dégagent, les déchets verts brûlés constituent une nuisance pour le voisinage.

En cas de non-respect de cette interdiction, l'article 131-13 du nouveau Code pénal prévoit l'application d'une contravention de 450 €.

Si vous souhaitez vous débarrasser des résidus végétaux de votre jardin, plusieurs alternatives s'offrent à vous :

• Le compost individuel :

une pratique idéale pour obtenir un engrais de qualité et réduire le volume des déchets de cuisine ou de jardin.



Photo by Edward Howell on Unsplash

• Le paillage :

cette technique limite les pertes d'eau par évaporation de votre terre de jardin. Elle contribuera donc à la bonne santé de vos plantes.



• La déchetterie publique :

elle vous permettra de vous débarrasser à la fois de vos biodéchets et de vos autres encombrants.

Jean-François Bourgeois



Photo by Crystal Jo on Unsplash

Coup de projecteur sur Alex ZINSIUS



Alex est le petit-fils de Lucie et Joseph Adam, il n'a que 20 ans mais déjà une grande expérience comme sapeur-pompier volontaire au sein du centre de secours de Brumath. En dehors de son activité professionnelle, il a une grande passion : les pompiers

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés sur les mêmes missions que les pompiers professionnels. Secours à personnes, lutte contre les incendies, accidents de la circulation, protection de l'environnement, les missions sont multiples et variées avec toujours le même objectif **protéger la population** c'est cela qui motive Alex

Diplômé d'un BAC professionnel et d'un BTS en maintenance industrielle, il poursuit aujourd'hui ses études en préparant une licence en alternance chez Siemens. Altruisme, esprit d'équipe, respect des autres, vivre au cœur de l'action dans la proximité des territoires au service de l'urgence sont ses valeurs au quotidien.

« J'ai toujours voulu être sapeur-pompier et **aider les gens** » me dit-il, en quelques mots simples, Alex résume ce qui l'a amené à devenir JSP (jeune sapeur-pompier) de 12 à 17 ans à la caserne de Brumath. Il est aujourd'hui 1^{ère} classe volontaire, suit des formations afin d'acquérir de l'expérience et se rend disponible pour des gardes et astreintes dès que son planning le lui permet.

Toujours volontaire pour rendre service, il répond présent pour aider lors de manifestations organisées par les différentes associations du village.

Alex est aussi membre de l'amicale des sapeurs-pompiers de Brumath.

Ses parents qui le soutiennent et l'encouragent peuvent être fiers de lui.

Félicitations à ce jeune Rottelsheimois actif qui s'investit et se donne les moyens pour **réaliser son rêve**, nous lui souhaitons de réussir et d'atteindre son objectif qui lui tient tant à cœur.

Pierre-Nicolas Jover



GARAGES M.C. AUTOS

REPARATION TOUTES MARQUES

1, rue du Général De Gaulle
67170 KRIEGSHEIM

03 88 51 82 43

Le mot du député – fin d'année 2021

Les vœux de fin d'année

Pour la quatrième année déjà, je vous écris à l'occasion des fêtes de fin d'année. Cette année encore, je veux vous apporter un message d'espoir et de fraternité car devant l'adversité, nous avons tous été solidaires : citoyens, responsables d'associations, chefs d'entreprises et élus.

La santé : un bien commun de première nécessité

Nous avons fait face au virus, et nous étions tous fragiles. Les soignants ont été au rendez-vous, les citoyens ont pris cette crise à bras le corps. L'Assemblée nationale, en votant le Ségur de la santé s'est engagée pour la modernisation de notre système de santé, l'amélioration du quotidien des soignants et la prise en charge des patients.

Mais soyons sur nos gardes, nous devons continuer à appliquer les gestes barrières.

Le retour de l'État protecteur

Après de longues années d'austérité, les députés de la majorité présidentielle et le gouvernement, depuis 2017, ont appliqué notre résolution : *Libérer la France et protéger les Français*.

L'augmentation du pouvoir d'achat et le reste à charge zéro, le plan 1 jeune-1 solution et le Quoiqu'il-en-coûte sont des exemples de la protection restaurée dont bénéficient les Français. Nous en voyons bien le résultat dans notre 9ème Circonscription du Bas-Rhin, l'économie se porte bien et le taux de chômage est à 5.1% (8.1% au niveau national).

Nous avons assuré les ressources de nos communes et leurs investissements pour le bien de tous.



Fêtes de fin d'année

Nous nous réunissons en famille et avec nos amis à l'occasion des fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre.

Profitons de cette trêve, plaçons là notre volonté commune de laisser à nos enfants un monde apaisé, écologique et responsable.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Que 2022 soit une année d'espoir, de projets, de partage, de solidarité, de tolérance, de mieux vivre pour celles et ceux qui se retrouvent parfois sur le bord du chemin, une année où le bonheur tiendra une place de choix dans vos vies et bien sûr la santé.

A scheni Wihnächte un a güeti Rutsch ins Nejes Jahr

Avec mon équipe, nous sommes à vos côtés.



Canton de BRUMATH

Vos Conseillers d'Alsace à votre écoute !



Votre contact :
Séverine VOGLER
03 88 76 69 50
severine.vogler@alsace.eu

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin forment la Collectivité européenne d'Alsace, une structure unique en France. La Collectivité européenne d'Alsace est présidée par Frédéric Bierry.

La nouvelle collectivité regroupe près de 2 millions d'habitants, dispose d'un budget de près de 2 milliards d'euros, dont près de 300 millions en investissement.

Nous voulons renforcer l'efficacité des politiques publiques ainsi que l'attractivité de notre territoire.

La collectivité exerce des compétences aussi variées que la famille, la petite enfance, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap.

Elle a en charge l'insertion, le RSA, l'emploi, les collèges, mais aussi l'environnement, les 6 500 kms de routes et 2 500 kms d'itinéraires cyclables, l'aménagement et le développement du territoire, ou encore l'habitat.

Elle bénéficie également, grâce à la loi Alsace du 2 août 2019, de compétences spécifiques, de nature à répondre aux caractéristiques de l'Alsace : la promotion du tourisme et du bilinguisme, la coopération transfrontalière avec l'Allemagne et la Suisse, et la création d'un conseil de développement.

Elle s'est vue attribuer le transfert de 300 kilomètres de routes et autoroutes non concédées, et aura aussi la capacité à instaurer un mécanisme de régulation du trafic poids lourds à l'échelle de l'Alsace.

L'année 2022 sera celle où nous allons déployer concrètement ces nouvelles missions.

Nous sommes sur tous les fronts depuis la création de Collectivité européenne d'Alsace.

Depuis sa création, la Collectivité européenne d'Alsace s'est structurée de manière à initier et mettre en œuvre des actions qui vont au-delà de son champ de compétence :

- le Plan de rebond de 330 M€ pour soutenir l'économie alsacienne, mais aussi les acteurs de la culture et de la santé ;
- le Service public alsacien, pour rendre aux Alsaciens un service public de qualité plus proche, plus simple et plus efficace, afin de ne laisser personne au bord du chemin ;
- le « Tour d'Alsace en 80 jours » pour retisser le lien démocratique avec les citoyens.

Toujours à vos côtés, vos élus vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année, et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

E glickliches nejes Jahr in Ejch alli.

Christiane Wolffugel et Etienne Wolf,
Conseillers d'Alsace du canton de Brumath.

Prochaines dates à retenir

Concours des décorations de Noël

Mercredi 29 décembre 2021 à 18h00 à la mairie

Après-midi récréatives (*mairie de Rottelsheim*) *si les conditions sanitaires le permettent*

Lundi 17 janvier 2022

Lundi 25 avril 2022

Lundi 21 février 2022

Lundi 16 mai 2022

Lundi 21 mars 2022

Lundi 20 juin 2022

Brûlage des sapins de Noël

Dimanche 9 janvier 2022

Repas des Aînés – *si les conditions sanitaires le permettent*

Dimanche 23 janvier 2022

Centre Omnisports de Kriegsheim-Rottelsheim

Loto - ACOKR

Dimanche 27 février 2022 - Centre Omnisports de Kriegsheim-Rottelsheim

Marche printanière - ACOKR

Dimanche 24 avril 2022

Élections présidentielles

Dimanche 10 avril 2022 1^{er} tour

Dimanche 24 avril 2022 2^{ème} tour

Élections législatives

Dimanche 12 juin 2022 1^{er} tour

Dimanche 19 juin 2022 2^{ème} tour



Sabine Fleurs

Friedrich

Ouvert 7/7 j

Toutes Compositions Florales

Idées cadeaux

18, rue Jacques Kablé - 67170 **BRUMATH**

Tél. 03 88 51 13 06

Vert d'Esprit

PAYSAGISTE

PIERRE NATURELLE

Naturellement différent

*Un artisan expérimenté pour
concrétiser votre projet
d'aménagement paysager
depuis plus de 10 ans.*



*En libre service,
on vous propose
des matériaux
de qualité
exceptionnelle,
fontaines, dallage,
minéraux...*



*Vert d'Esprit s'occupe
de tout, de la création
d'escalier, terrasse, pavage,
clôture, plantation, taille
d'ornementales, élagage...*



*Une équipe jeune et
dynamique pour faire
de votre jardin un
espace agréable à
vivre toute l'année.*

Parc Expo

1B, rue du Général-de-Gaulle - 67170 KRIEGSHEIM

Tél./Fax 03 88 68 79 40 - Mobile 06 24 26 53 99

www.vertesprit.fr

Le magasin vous accueille
du lundi au jeudi de 15h30
à 18h, le vendredi de 16h
à 18h et le samedi de 9h30 à 14h
www.lesprit-pierre.fr